

Accord Read&Publish entre Elsevier et l'Université de Fribourg

1. Accord et conditions

Dans le cadre de l'accord entre Elsevier et le Consortium des bibliothèques universitaires suisses, les chercheurs et chercheuses de l'Université de Fribourg peuvent publier en Open Access et sans frais **selon les conditions suivantes** :

- La date de **soumission** de l'article est postérieure au 01.01.2020.
- Le quota national n'est pas atteint.
- L'auteur-e principal-e (**corresponding author**) est **affilié-e** à l'Université de Fribourg lors de la date de soumission, c'est-à-dire qu'il/elle remplit une des conditions suivantes¹ :
 - Il/elle dispose d'un contrat de travail à l'Université de Fribourg lors de la date de soumission ;
 - Il/elle dispose d'un titre clinique attribué par l'Université de Fribourg selon les Statuts de l'Université de Fribourg, article 30b ([lien](#)) ;
 - Il/elle est professeur émérite de l'Université de Fribourg.
- L'article a été soumis dans une des revues ([lien](#)) incluses dans l'accord pour ce qui est de la publication (soit environ 75% des revues actuellement publiées par Elsevier) et il fait partie des types d'articles acceptés :

Case Report	CRP
Data	DAT
Full-length article	FLA
Microarticle	MIC
Original software publication	OSP
Practice Guidelines	PGL
Protocol	PRO
Review article (journals)	REV
Replication Studies	RPL
Short communication	SCO
Short survey	SSU
Video Article	VID

Attention : Les *editorials* ne font pas partie du contrat !

2. Processus pour le chercheur ou la chercheuse

Si le chercheur ou la chercheuse remplit les conditions susnommées, il ou elle peut bénéficier de l'accord de la manière suivante :

- 1) Une fois l'article accepté, l'auteur-e principal-e (corresponding author) reçoit un mail pour choisir les options de publication.
- 2) Il/elle sélectionne son affiliation et indique les éventuels co-auteurs ou éventuelles co-autrices.
- 3) Il/elle choisit s'il/elle souhaite publier son article en Open Access ou non. **L'Université de Fribourg recommande de choisir la publication en Open Access.** Toutefois, si la personne ne remplit pas les conditions décrites ci-dessus, elle ne pourra bénéficier de l'accord et recevra elle-même la facture des frais de publication.
- 4) Il/elle choisit si son article doit être publié selon une licence CC BY 4.0 ou CC BY-NC-ND 4.0. **L'Université de Fribourg recommande de choisir la licence CC BY 4.0** ([lien](#)).
- 5) Il/elle atteste de ses droits, accepte les termes du contrat, valide et reçoit une confirmation par email.

NB : dans tous les contacts avec Elsevier, les chercheurs et les chercheuses sont invités à **utiliser leur adresse email institutionnelle** (@unifr.ch).

Pour plus d'information sur ce processus, voir la [présentation du workflow par Elsevier](#).

Liens utiles :

- [La page web dédiée sur le site web d'Elsevier](#).
- [La page web dédiée sur le site web de swissuniversities](#).

L'Université de Fribourg et la BCU répondent à vos questions à l'adresse openaccess@unifr.ch .